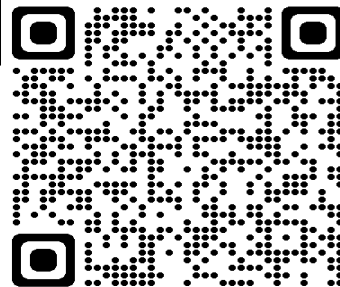


CETTE ANNEE ENCORE LE COMPTE N'Y EST PAS ...



Grenoble, le 01 février 2023

Qu'en pensez-vous ? en moins d'une minute. C'est par là



Des premières réunions de négociations salariales qui se déroulent dans un contexte de résultat de notre société exceptionnel et **pourtant le compte n'y est pas.**

La Marge d'Exploitation est passée de 19% à 27.5%, le Résultat Net a presque doublé et s'élève à 3.96Mds\$, tout en investissant 3.52Mds\$ en CAPEX, et tout en générant un Free Cash-Flow de 1.59Mds\$. Lors de l'annonce des résultats de ST 2022, le cours de bourse a pris +8,2% -le 26/01/2023-, et la cible de CA pour Q1-2023 = 4,2B\$ et une Marge Brute + élevée à 48%. ST Microelectronics table sur une année 2023 entre 16.8B\$ et 17.8B\$, soit +4% à +10% de CA sur tout 2023 / 2022, alors qu'on serait dans un marché en baisse. ST annonce aux analystes une croissance pour 2023, entre +4% et +10%, et ST avec des investissements de 4B\$, dont 3,2B\$ pour le 300mm et 20% pour les autres." ...Avec un TAM à +3% en 2023-, même si les marchés économiques semblent être à la baisse PIB mondial de 1.5% ?

Et qu'en est-il pour les salarié-e-s ?!

Cette myriade de chiffres montre que ST a largement les moyens d'investir dans ses salariés mais est-ce vraiment la bonne raison pour augmenter les salaires ?

NON, nous rappelons que ces créations de richesses sont issues uniquement du travail de tou-e-s les salarié.e.s !

Cet argent c'est avant tout le nôtre et il serait grand temps de réclamer notre dû !

Pour rappel, la CGT défend les revendications principales suivantes, pour l'augmentation des salaires :

- **300€ d'augmentation générale (7% de la masse salariale brute)**
- **3% de la masse salariale de budget supplémentaire** pour :
 - . Gommer les inégalités de salaire entre les femmes et les hommes,
 - . Revaloriser l'expérience et l'ancienneté, faisant suite au déclassement des salaires par rapport au niveau actuel des salaires d'embauche,
 - . Des promotions,
 - . Des augmentations individuelles....

Lors de la première réunion de négociation, ce lundi 30 janvier 2023, consacrée à la politique salariale des Ingénieurs & Cadres pour 2023, la direction de ST nous a annoncé un budget global de 4,8 % pour les augmentations de salaires.



Ingénieurs et Cadres	Oatams
4,8% dont 3,9% pour le salaire	4,8% + 0,2% prime d'ancienneté
- 0,8% en Augmentation Générale à tous les ingénieurs et cadres (hors Cadres Dirigeants)	- 1,3% en Augmentation Générale pour tous
- 3,1% du budget pour les Augmentations Individuelles, promotion, mobilité, politique sociale, ...	- 2% du budget pour les Augmentations Individuelles, promotion, mobilité, politique sociale...
- 0,9% du budget global réservé pour améliorer les STI : Augmentation des cibles pour les 1ers niveaux de JG. (Même tendance de surperformance qu'en 2022.) : JG 12 – 13 : STI 5% au lieu de 4% JG 14 : STI 6% au lieu de 4% JG 15 : sans PVIP 6% au lieu de 4% JG 15 : PVIP 8% au lieu de 6%	- 1,5% de budget pour reconnaître la performance collective (sauf pour les salariés placés sous plan de retour en la performance) - 0,2% de budget réservé à l'évolution de la prime d'ancienneté.

**MAIS À ATTENDRE QUE LE PARTAGE DES RICHESSES SE FASSE TOUT SEUL...
LE COMPTE Y SERA-T-IL UN JOUR ?**

La CGT commente ces chiffres en séance :

Pour les ingénieurs et cadres, le budget proposé est insuffisant versus une inflation inédite en 2022, ST doit rehausser à minima à l'inflation (5,2% selon la direction, 5,9% selon nous) son budget global proposé.

La CGT demande la rétroactivité des mesures 2023 à toute l'année 2022.

La répartition du budget entre Augmentation Générale et Augmentation Individuelle doit être identique. Dans le cadre de l'enveloppe actuelle, nous demandons une augmentation Générale en euros identique pour tous à 150 euros. Le budget de 0,8% représente environ 50 euros pour tous.

Concernant les STI, la CGT reste méfiante vis à vis de ces mesures qui ne doivent pas devenir un supplétif aux réelles augmentations.

Pour la partie OATAM, le budget devrait être supérieur à l'inflation afin, comme affirmé par la direction « d'Être attentif au contexte de l'inflation qui par nature n'impacte pas de la même manière selon le niveau de rémunération tout en confirmant l'échelle des responsabilités »

Le budget de 0,2% d'augmentation de la prime d'ancienneté est une obligation conventionnelle et n'a pas sa place dans cette enveloppe, en tout état de cause il s'agit d'un leurre.

L'enveloppe de 4,8% de budget total pour les Oatams est très insuffisant au regard de la performance de l'entreprise.

La partie Augmentation Générale et de reconnaissance collective doivent être fusionnées en augmentation générale et appliquées en montant fixe en euros pour **tous sans exception**.

La CGT demande de se revoir en septembre pour jauger de la situation de l'inflation et de l'entreprise et le cas échéant, apporter des ajustements.

Pour faire évoluer la proposition de la direction et tendre vers les propositions initiales portées par la CGT, la mobilisation des salariés est indispensable, à défaut il faudra se contenter de ce que la direction veut bien nous donner. Dans tous les cas nous travaillerons à améliorer la répartition de l'enveloppe.

Les deux dernières réunions se tiendront les jeudi 02 et vendredi 03 février 2023.

Et vous qu'en pensez-vous ?

NAO 2023, le budget de la politique salariale proposé par ST doit-il être validé par la CGT ?

1. Je suis

- Une femme
- Un homme

2. Je suis

- Opérateur, opératrice
- Administratif, administrative
- Technicien, technicienne
- Ingénieur.e ou cadre

3. La proposition de budget 2023 de 4,8% pour nos augmentations chez ST est-elle acceptable ?

- Oui
- Non
- Sans avis

J'ai répondu Non, je continue...

4. Le budget des augmentations doit

- Couvrir intégralement l'inflation à minima entre 5,2% et 5,9%
- Être entre 6% et 8%
- Entre 8% et 10%
- Supérieur à 10%

5. Je souhaite faire entendre mon mécontentement

- Par des actions de grèves
- Par la signature d'une pétition
- En quittant la société

- En ne réalisant que le strict nécessaire dans mon travail
- Autre, je précise....

6. Concernant la partie augmentation générale notre proposition exprimée en euros, vous paraît-elle préférable ?

- Oui
 - 100 euros
 - 150 euros
 - 200 euros
 - L'intégralité de l'enveloppe convertie en somme équivalente pour tous
- Non
- Pas d'avis

Ce questionnaire est désormais terminé, merci d'avoir participé !

